

GLOBAL COMPACT FRANCE : CAPITALISER SUR LE SUCCÈS DE LA COP21 POUR ALLER DE L'AVANT



Jean-Pierre Cordier

Le **Global Compact France**, impliqué activement dans la lutte contre le changement climatique, a joué un rôle important lors de la COP21 qui s'est déroulée à Paris. Jean-Pierre Cordier, Vice Président du Global Compact France, et Brice Lalonde, Conseiller spécial du Global Compact des Nations-Unis, reviennent sur cette implication, mais aussi sur les actions et les objectifs de l'association.



Brice Lalonde

Le Global Compact s'est engagé sur la problématique du changement climatique depuis déjà plusieurs années : que pouvez-vous en dire ?

Dans les dix principes universels promus par les Nations-Unies, trois concernent directement l'environnement : les principes de non-atteinte et de précaution vis-à-vis de l'environnement, le principe de soutien aux technologies respectueuses de l'environnement. Parallèlement, le changement climatique est une problématique centrale qui prend de plus en plus d'ampleur et qui nécessite l'implication et la participation des entreprises de toute taille à l'échelle mondiale.

Depuis sa création, le Global Compact travaille sur ces questions en mobilisant et accompagnant les

entreprises dans cette démarche, notamment les PME et ETI. Nous attirons également leur attention sur les perspectives et les opportunités économiques que peut leur offrir la lutte contre le changement climatique.

Du projet « Caring for Climate » à la COP21 : quel a été votre rôle ?

En préparation de la COP21, le Global Compact France a co-organisé le « Business & Climate Summit » (BCS) qui a réuni pendant 2 jours 2 000 participants, chefs d'entreprise et hommes politiques, initiant un dialogue international de haut niveau, démontrant que les entreprises ont compris les enjeux du changement climatique et développé des solutions pour lutter contre ; tout en appelant à un accord international ambitieux. 25 organisations se sont jointes à nous dont le World Business Council on Sustainable Development ou la coalition We Mean Business.

Face au succès de ce rassemblement, nous essayons d'en assurer la pérennité tandis que la prochaine édition est déjà prévue les 28-29 juin à Londres. Dans cette continuité, l'ONU nous a également délégué de nombreuses responsabilités dans le cadre de l'organisation de la COP21 à travers l'initiative « Caring For Climate » lancée conjointement par le UN Global Compact, l'UNFCCC et l'UNEP.

Lors de la COP21, nous avons tenté d'agir en tant que catalyseur de toutes les énergies en invitant, par exemple tous les réseaux mondiaux du Global

Compact à participer. Dans la zone publique de la COP21, « Générations Climat », nous avons déployé un stand qui a été très fréquenté. Nous avons aussi contribué à l'organisation du forum officiel des entreprises pendant la COP21 de Caring for Climate, auquel ont contribué plus de 400 participants, dont des politiciens de haut niveau comme Ban Ki-moon, John Kerry, Ségolène Royal ainsi que des chefs d'entreprises internationales. Nous avons retransmis l'essentiel des discussions et des débats à notre réseau Global Compact à travers le monde. Concrètement, avant et pendant la COP21, nous avons joué le rôle de pivot opérationnel de l'action du Global Compact et de ses 90 réseaux locaux.

À l'issue de la COP21, comment allez-vous contribuer au déploiement des mesures prises ?

Nous allons poursuivre nos efforts. À l'issue de la COP 20, qui s'était tenue à Lima, plusieurs initiatives ont été lancées : le Lima Paris Action Agenda ainsi que la plateforme NAZCA développée par l'ONU pour inviter les entreprises, les investisseurs et plus largement la société civile, de manière volontaire, à décrire et afficher leurs engagements en faveur du climat. Plus de 2 000 entreprises y contribuent ainsi que 400 investisseurs.

Les mesures prises dans le cadre de la COP21 suivent cette logique d'implication des entreprises. Ainsi, dans le cadre de l'accord de Paris, tous les pays participants doivent faire connaître leur INDC



BIOS EXPRESS

Jean-Pierre Cordier a fait toute sa carrière dans le monde du pétrole au sein d'Elf et de Total. En 2009, il prend en charge la présidence d'une association de Total dédiée à l'enseignement des techniques propres au monde pétrolier dans les universités et les écoles du monde entier. Au début des années 2000, il a mis en place le comité d'éthique de Total puis coordonné la rédaction et l'édition d'un code de conduite disponible aujourd'hui dans plus de 50 langues. En 2013, il est devenu le Vice-Président du Global Compact France.

Brice Lalonde a endossé les responsabilités de Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre chargé de l'Environnement au sein du gouvernement de Michel Rocard entre 1988 et 1990 avant de devenir Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Environnement et de la Prévention des risques technologiques et naturels majeurs jusqu'en 1991. Il devient ensuite Ministre de l'Environnement du gouvernement Édith Cresson (1991-1992). Après plusieurs mandats de maire, entre 2007 et 2011, il devient Ambassadeur chargé des négociations sur le changement climatique. Il est aujourd'hui, Conseiller spécial du Global Compact des Nations-Unies.

(Intended Nationally Determined Contributions) avec un objectif d'amélioration tous les 5 ans. Mais indépendamment des obligations, nous souhaitons créer des initiatives sectorielles à l'instar du Consu-

me dans les régions françaises afin de favoriser les échanges, mais aussi le partage de bonnes pratiques et de solutions innovantes. Les grandes entreprises quant à elles ont pour la plupart déjà

Le Global Compact va donc continuer à se développer dans le monde industriel français sur les questions relatives au climat, mais nous sommes aussi porteurs des autres principes des Nations-Unies (relatifs aux droits humains, droits du travail, à la lutte contre la corruption, à la bonne gouvernance...). Nous avons pour objectif d'étendre nos perspectives et nos actions à tous ces principes, notamment pour soutenir les nouveaux Objectifs de Développement Durable adoptés récemment par les Nations Unies, et qui offrent une vision du monde que nous voulons en 2030. ■

AUJOURD'HUI, NOUS SOUHAITONS QUE 100 % DES ENTREPRISES S'ENGAGENT ET S'ORGANISENT POUR SUIVRE LA TRAJECTOIRE D'ÉMISSIONS DÉCIDIÉE LORS DE LA COP21.

mer Goods Forum qui regroupe les acteurs de la distribution et qui a pris différentes mesures comme le fait de ne plus utiliser un réfrigérant qui contribue au réchauffement climatique, de ne plus vendre de bois issus de coupes illégales ou de réduire le gaspillage alimentaire. Nous souhaitons aussi étendre notre action en mobilisant les pays émergents en Afrique, Asie et Amérique Latine. D'ailleurs, fort de notre expérience à la COP21, nous allons collaborer avec le Maroc en vue de la préparation de la COP22.

compris et commencé à intégrer ces enjeux. Elle souhaite également accompagner leurs réseaux de PME fournisseurs dans cette dynamique. Aujourd'hui, nous souhaitons que 100 % des entreprises s'engagent et s'organisent pour suivre la trajectoire d'émissions décidée lors de la COP21.

Quels sont les enjeux, mais aussi les perspectives de développement que vous avez identifiés ?

À notre niveau, notre enjeu principal reste la sensibilisation et la mobilisation des entreprises dans la lutte contre le changement climatique. Aujourd'hui, avec la multiplication des manifestations concrètes de ces changements climatiques, il est, néanmoins, devenu plus facile de galvaniser les acteurs économiques autour de la nécessité d'utiliser cette contrainte comme un facteur de développement.

En collaboration avec les politiques, nous devons montrer l'exemple et appuyer les pays en difficulté afin d'avancer ensemble vers l'avenir désirable que nous nous sommes fixé. Les récentes analyses nous montrent d'ailleurs que la ville de demain apportera de nombreuses solutions : elle sera intelligente, produira de l'énergie au lieu d'en consommer et introduira un mode de vie plus collaboratif... Nos actions, en partenariat avec les entreprises, doivent aller dans ce sens afin de matérialiser notre projet.

Plus particulièrement, comment cela va-t-il se traduire auprès des entreprises ?

Suite à la COP21, il est important de poursuivre la mobilisation pour ne pas perdre les ressources et les bonnes volontés. En prévision de la COP21 et en complément du « Business & Climate Summit », nous avons créé le Club PME Climats afin de regrouper les PME et ETI disséminées à travers la France pour les sensibiliser à ces problématiques et enjeux universels. Le but est de montrer à ces acteurs de la vie économique que la lutte contre le changement climatique et la responsabilité sociétale peuvent être une véritable opportunité de business. En effet, repenser son business modèle pour émettre moins de CO₂, moyennant certains investissements, peut entraîner un retour sur investissement rapide et bénéfique. Nous mettons les entreprises en relation lors de réunions régulières

EN BREF

Le **Global Compact** des Nations Unies rassemble entreprises, organisations, agences des Nations Unies, monde du travail et société civile autour de dix principes universellement reconnus pour construire des sociétés plus stables et inclusives. Cadre d'engagement volontaire, référentiel international, plateforme d'actions et d'échanges, le Global Compact est la plus large initiative mondiale en matière de responsabilité sociétale, avec plus de 13 000 participants dans 160 pays.

Son réseau français offre un lieu d'échange stimulant pour initier, développer et partager les démarches de responsabilité sociétale de tous types d'entreprises et d'organisations à but non lucratif. En 2016, 1 200 entreprises et organisations françaises participent au Global Compact, constituant le deuxième plus large réseau national.

En savoir plus : www.globalcompact-france.org.

